LES MARAIS

DE LA

SÈVRE NIORTAISE ET DU LAY

DU Xº A LA FIN DU XVIº SIÈCLE

PAR

Étienne CLOUZOT

INTRODUCTION. — BIBLIOGRAPHIE CHAPITRE PREMIER

LES MARAIS AVANT LEUR DESSÈCHEMENT

Le golfe du Poitou au xe siècle; ses promontoires, ses îles. — Présence et retrait de la mer d'après la tradition. — Les rivières et les fleuves côtiers au xe siècle: la Sèvre, la Vendée, l'Autize et le Lay. — Description du marais et de ses habitants par Pierre de Maillezais: les colliberts, leur passion pour la pêche. — Premiers essais de réglementation des eaux: les écluses de pêche, les moulins. — Premiers travaux d'exploitation au xie siècle: tentatives isolées au sud de la Sèvre et sur les bords du Lay. — Les religieux des abbayes avoisinantes se font concéder par les seigneurs fonciers de vastes marais, et, au xiie siècle, en entreprennent le dessèchement.

CHAPITRE II

LES GRANDS DESSÈCHEMENTS DU XIII^e SIÈCLE

Principales communautés religieuses ayant, aux xme et xme siècles, des possessions dans le marais : abbayes et

commanderies. — Les tentatives de dessèchement s'opèrent dans le voisinage de la mer.

Marais du nord de la Sèvre. — Travaux des religieux de Moreilles : canal de Bot-Neuf (av. 1199), bot de Vendée (1199-1210), canal de la Grenetière (av. 1210); canaux secondaires dans la même région. — Travaux des religieux de l'Absie à l'Anglée et à Chaillé, ouverture de l'achenal et bot de l'Anglée (av. 4217). — Association du marais des Alouettes : abbayes de la Grâce-Dieu, de la Grâce-Notre-Dame de Charron, de Saint-Léonard-des-Chaumes; bot de l'Alouette (av. 1217). — Association des Cinq-Abbés : abbayes de l'Absie, de Saint-Maixent, de Saint-Michel-en-l'Herm, de Maillezais et de Nieulsur-l'Autize: ouverture du canal des Cinq-Abbés (1217). - Autres canaux du xiiie siècle : étier de Morillon, bot de l'OEuvre-Neuf. — Rupture du bot de l'Anglée. — Ouverture de l'Achenal-le-Roi et du Contrebot-le-Roi (1283).

Marais du sud de la Sèvre. — Travaux des religieux de la Grâce-Dieu : achenal d'Andilly et bot de Brie (1200). — Travaux des religieux de Saint-Léonard-des-Chaumes et de leurs associés : Achenal-le-Roi (av. 1244); bot de l'Angle (av. 1246). — Tentative de jonction des bots de l'Angle et de Brie (1249). — Association des marais de la Brune : abbayes de Maillezais, de Saint-Michel-en-l'Herm, de Saint-Léonard-des-Chaumes et commanderie du Temple de La Rochelle; ouverture de l'achenal de la Brune (1270). — Travaux secondaires.

Marais du Lay. — Travaux des religieux de Talmont, d'Angles et de Fontaines, sur la rive droite; de Bois-Grolland, de Luçon et de Saint-Michel-en-l'Herm, sur la rive gauche.

CHAPITRE III

RUINE ET ABANDON DES TRAVAUX
PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Heureux résultats du dessèchement; prospérité du marais au début du xive siècle. — Guerre de Cent Ans: ruines et pillages, abandon des travaux, inondations. — Tentatives de restauration dans les marais du nord de la Sèvre: visite de 1409; visite de 1438-1443, procès qui s'y rattachent; visite de 1455-1456. — État du marais à la fin du xve siècle: les marais du nord de la Sèvre ont seuls retrouvé un peu de leur prospérité première. — OEuvres de dessèchement dont l'existence est révélée par des documents du xve siècle: achenal Traversain, achenaux et bots de garde des marais de Champagné, Puyravault et Sainte-Radegonde. — Ces canaux et ces digues existaient certainement dès le xiiie siècle.

CHAPITRE IV

VAINES TENTATIVES DE RESTAURATION AU XVI^e SIÈCLE

Incurie des possesseurs du sol au début du xvie siècle : les marais du nord de la Sèvre retombent à l'état sau-

vage.

Visite de 1526-1527; relèvement du bot de Garde. — Les achenaux : l'achenal de Luçon; ouverture de l'achenal du Langon (1528-1530); son peu d'importance au point de vue des dessèchements. — Aide levée « pour la réparation des digues de la mer » (avant 1554). — Visites et réparations de 1560-1563. — Visite de 1568.

Guerres de religion : la guerre au marais ; les Bas-Poitevins provoquent eux-mêmes la rupture des digues ; le pays est submergé. — Cartes du xvi^e siècle. — Réparations isolées. — A la fin du xvr siècle, un dernier effort est tenté : visite des 6 et 7 mars 1597; assignations; poursuites; nouvelle visite en 1598; sentence dilatoire du 28 janvier 1599. — Inutilité des procédures. — Henri IV appelle les Hollandais.

CHAPITRE V

LES AUTEURS DU DESSÈCHEMENT

Difficultés des dessèchements. Au xm^e siècle, l'Église était seule à pouvoir les entreprendre.

Rôle des religieux : ils forment entre eux des sociétés de dessèchement. Dès le xive siècle, ils se désintéressent des travaux.

Rôle des seigneurs : leur indifférence. Ils se bornent à autoriser les travaux dans l'étendue de leurs domaines, ou à concéder des marais à dessécher. Parfois, mais rarement, ils entreprennent des œuvres plus ou moins importantes.

Rôle des paysans : ils exécutent les travaux conçus par les abbés ou les seigneurs, sont appelés à donner leur avis, entrent dans plusieurs associations, font des dessèchements pour leur propre compte.

Défaut d'entente entre les trois classes. — La royauté s'efforce de réunir ces éléments dissociés par l'intermédiaire de commissaires : les commissaires sur le fait des marais, leurs attributions, difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. — Inutilité de leur intervention.

CHAPITRE VI

EXPOSÉ DES PROCÉDÉS DE DESSÈCHEMENT

Les premiers dessèchements ont été entrepris dans le voisinage des côtes. — Origine maritime des atterrissements. Laisses et relais.

Procédés de dessèchement : l'achenal; achenaux naturels et achenaux artificiels; le bot, bots de garde; le contrebot. — Défaut de précision de ces termes. — Vocables empruntés par les dessiccateurs aux sauniers. — Le coi. — Le portereau. — A défaut des unités de temps et de plan, les dessèchements avaient l'unité de méthode.

CHAPITRE VII

LES PRODUCTIONS DU MARAIS

Marais mouillés et marais desséchés. — Productions des marais mouillés : la rouche, le roseau. — Abondance des bois; plantations de bois : les terrées et levées; essences principales : aune, saule, osier. — Chanvre et lin.

Productions des marais desséchés: blé, fèves, vignes. — Ressource commune au marais mouillé et au marais desséché: le pâturage. — L'importance de l'élevage ressort de la prédominance des pâturages de toute sorte, (prés fauchables ou prés non fauchables) et des droits seigneuriaux (caravane, pacage, moutonnage et dîme) levés sur les troupeaux.

CHAPITRE VIII

LA PÊCHE ET LA CHASSE

La pêche au marais : abondance des poissons; poissons d'eau douce, anguilles. — Des poissons de mer remontent le cours des achenaux. — Pêcheries : l'écluse, l'écluseau, le bouchaud. — Engins proprement dits de fil et d'osier. — Droits de pêche : cens perçus sur les rivières, fermage des achenaux ; droits de poisson royal et d'entrenuit.

La chasse au marais : chasse seigneuriale au faucon;

chasse aux rets pratiquée par les paysans. — Analogie de la chasse et de la pêche. — Les tendes. — Droits seigneuriaux : l'oiselage, l'entrenuit. — Variétés innombrables d'oiseaux. — Les oiseaux légendaires.

CHAPITRE IX

L'ORIGINE DE LA PROPRIÉTÉ

En droit, le marais est au roi : « La mer appartient au roi; ce que la mer abandonne d'elle-même revient et doit revenir au roi. » — Rares applications de ce principe : les Marais-le-Roi; revendication de la Laisse-du-Roy à Andilly.

En fait, le marais est au seigneur justicier. — Délimitation des seigneuries : avant le dessèchement elle ne peut être qu'approximative, les canaux et les digues sont employés comme ligne de démarcation. — La clôture justifie la propriété.

Marais communs : droits d'usage et de pacage moyennant des devoirs ou des redevances. — Le droit d'usage procède du droit de pacage. — Progression constante dans les prétentions des usagers. — La propriété reste toujours au seigneur.

CHAPITRE X

LES VOIES DE COMMUNICATION

L'eau est la voie de communication par excellence. — Les routes d'eau. — A l'aide de la pelle ou de la pigouille, le maraichin conduit son bateau. — Transports par eau. — Mouvement du port de Marans. — Droits de l'eau : coutume, rivage.

Voies de terre : il n'y a pas d'autre voie de terre que le bot. — D'abord voie privée, le bot devient par la force des choses voie publique; seuls les chemins et passages de peu d'importance restent privés. — Chemins d'intérêt local; régime d'entretien. — Grands chemins publics.

Principaux itinéraires suivis du xme à la fin du

xvie siècle pour la traversée du marais.

Association intime de l'histoire des communications avec l'histoire des dessèchements.

CONCLUSION

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PLANCHES - CARTE

April 1965 por la facilitat exploration de la composition della co

ward in the same

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

ATTACAME SHEET AND A